



Région Centre

Direction des Infrastructures et des Transports
Dossier suivi par : Bruno MORIN
Tél : 02 38 70 25 51
Nos réf. : DIT - BM/EB 172/11

CS 1059

Monsieur Gérard BAUDIN
3 Allée des Ecureuils
37250 VEIGNE

ATVM
R. 10 MAI 2011

Orléans, le **06 MAI 2011**

Monsieur le Président,

Dans votre courrier en date du 15 mars dernier, vous m'interpellez sur le financement par la Région de la LGV Sud Europe Atlantique.

Je vous confirme que la Région, lors de sa commission permanente du 11 mars dernier, a approuvé l'attribution d'une subvention à Réseau ferré de France pour la réalisation de la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux.

Ce financement de la LGV SEA par la Région a été conditionné, de manière impérative, à la prise en charge financière par l'Etat de la suppression du PN3 bis et à l'engagement au plus tôt des travaux de réouverture au trafic voyageurs du tronçon ferroviaire Chartres-Voves, permettant ainsi la réalisation de liaisons ferroviaires entre Chartres et Tours.

De plus, la commission permanente a souhaité lier l'engagement de la Région Centre à une pression exercée durablement pour obtenir la prise en compte des problèmes environnementaux, sociaux et économiques posés par cette ligne à grande vitesse, et particulièrement:

- la mise en place de protections acoustiques à proximité des zones habitées,
- des réponses précises aux demandes d'approfondissement du tracé, sollicitées et accordées dans le cadre des concertations antérieures,
- des compensations financières pour les collectivités et les propriétaires privés impactés par le passage de la ligne à grande vitesse,
- la création de passages « grande faune » aujourd'hui trop peu présents dans le projet présenté en Indre-et-Loire, et plus généralement des garanties concrètes pour enrayer la perte de biodiversité engendrée par la construction de la ligne à grande vitesse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Vice-Président du Conseil Régional,
Délégué aux Transports, Infrastructures,
Circulations douces et Intermodalité,



Jean-Michel BODIN